

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

MANDEMENT DE S. G. MGR DE MONTRÉAL au sujet du jubilé de Léon XIII.— LETTRE APOSTOLIQUE DE LÉON XIII.— ROME: nomination du préfet de la S.C. des Rites; célébration par le Saint-Père, le 1er janvier, de la messe anniversaire de son ordination; don au Saint-Père par M. Hébert; lettre des évêques des Indes.—CHRONIQUE DIOCÉ-



SOMMAIRE

SAINTE: conférence à la Faculté des arts.— Conférence de M. l'abbé N. Brachési.— Diocèse de Québec; changements ecclésiastiques.—AUX PRÉTENDUS LIBRES PENSEURS.— CONVERSION A N. D. DE LOURDES.— SAUVEZ VOS ENFANTS.— LE ROSAIRE A WALLIS (OCÉANIE). —PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. F. USÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	21	NOV.	—L'Épiphanie.
MERCREDI,	23	“	—Ste. Emmélie.
VENDREDI,	25	“	—Toutes les Eglises.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	20	NOV.	—Vingt-cinquième d. après la Pentecôte. S. Félix de Val., C., d., ornements blancs. <i>On annonce l'Avent.</i>
Lundi,	21	“	—Présenta. de la B. V. M., d. m., ornements blancs.
Mardi,	22	“	—Ste. Cécile, V. M., d., ornements rouges.
Mercredi,	23	“	—S. Clément, P. M., doub., ornements rouges.
Jeudi,	24	“	—S. Jean de la Croix, C., d., ornements blancs.
Vendredi,	25	“	—Ste. Catherine, V. M., doub., ornements rouges.
Samedi,	26	“	—De l'Imm. Concept., sem., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

GRAND SEMINAIRE.—*Dimanche 20*, vêpres pontificales.

Lundi 21, grand'messe pontificales, suivie de la rénovation des promesses cléricales.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME.—*Mercredi 23*, profession.

Dimanche 20 — Fête du titulaire de l'église paroissiale de St-Félix de Valois, solennité de ceux de Ste-Elisabeth, St-Colemban, Ste-Cécile, St-Clément.

MANDEMENT DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Célébration du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII.

EDOUARD-CHARLES FABRE, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse de Montréal, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Encore quelques semaines, et le jour luira où le monde catholique, prosterné aux pieds du Pape illustre qui préside aux destinées de l'Eglise, fera entendre un concert universel d'hommages et de louanges, en même temps que des prières ardentes seront poussées vers le ciel pour obtenir que l'auguste Pontife soit comblé d'années encore nombreuses et qu'il voie le triomphe de l'Eglise, avant de chanter son *Nunc dimittis*.

Déjà notre mère-patrie, la France, a envoyé de ses enfants à la ville éternelle ; déjà, de tous les coins de la terre on a réuni et des dons et des offrandes venant de tous les enfants de la grande famille catholique pour le Père commun. En même temps que les cœurs se donnent satisfaction en déposant leur obole sur les marches du trône pontifical, les intelligences se sont donné carrière par les riches présents et les objets artistiques qui sont offerts, et tout démontre que la charité catholique est à la hauteur des circonstances, et aussi que le peuple chrétien, au point de vue de l'art, se maintient au niveau de tout un passé glorieux.

Dans un mandement précédent, N. T. C. F., Nous vous avons engagés à vous unir à vos frères du monde entier, et, dociles à notre voix, qui tombait sur des cœurs bien disposés, vous avez montré qu'une noble générosité vous animait. Malgré les nombreux besoins, pour lesquels on ne cesse de recourir à votre charité, vous avez su faire de nouveaux et joyeux sacrifices, et l'offrande du diocèse, que nous transmettrons à Sa Sainteté, témoignera de notre attachement pour sa personne.

Aujourd'hui, Nous venons vous inviter à célébrer dans tout le diocèse le grand jour du jubilé sacerdotal de Léon XIII. C'est à une fête de prières ardentes, à une fête passée aux pieds des saints autels, à une fête de supplications incessantes et enflammées pour le bonheur de l'auguste Pontife, que Nous vous convoquons.

Nous souhaitons ardemment que, dans toutes les paroisses du diocèse, vous veniez tous, dans vos églises respectives, prier Notre-Seigneur en faveur de son représentant sur la terre, et, pour que le ciel se montre plus favorable à nos vœux et les

exaucé, Nous vous exhortons à préparer vos cœurs à cet acte de dévotion par la confession et la communion.

Quel consolant spectacle nous donnerions, quel acte de foi nous ferions, si la table sainte nous voyait tous au banquet eucharistique, si tous vous offriez une communion pour le Pape !

Eh bien, N. T. C. F., Nous avons la douce espérance que Nous ne demandons pas trop de votre esprit de foi, mais au contraire, Nous ne faisons en cela que répondre à vos propres désirs.

Vous ne l'ignorez pas, N. T. C. F., la Papauté, que Léon XIII représente actuellement avec tant de gloire, et que les impies de nos jours avaient cru ravalier au dernier rang des puissances sur la terre, va croissant de jour en jour en importance et en grandeur. C'est un soleil, qui perce, par l'éclat de ses rayons, les nuages que l'on veut amonceler devant lui, et sa chaleur vivifiante se fait sentir partout. De toutes parts, en effet, on sent plus que jamais le besoin de la Papauté, de cette puissance pondératrice, universelle, et la seule, par sa nature, en état de maintenir l'équilibre dans le monde, parce que seule, appuyée sur une base divine, elle est au-dessus des tempêtes des idées nouvelles, et parce que seule, inébranlablement soutenue par le Maître des rois et du monde, elle domine les courants de passions qui ébranlent ou minent à leur gré les autres puissances de la terre. Oui, au moment même où l'on a cru renverser cette institution divine, à cette heure où celui qui la représente, gémit dans les fers de son étroite prison, la Papauté relève la tête au-dessus des flots, et dans le désarroi et l'instabilité des sociétés modernes, on va demander à Pierre, au lieu aimé du Christ, le moyen de se sauver, et sur le Vatican, encore et de plus en plus, est déployé l'étendard de salut pour le monde.

Que serait-ce donc, N. T. C. F., si la Papauté, débarrassée des entraves, dont on essaie de la lier, avait son action libre et indépendante, si le Roi du monde catholique, reconquérant son pouvoir temporel qu'on lui a ravi, pouvait exercer toute son influence sur les choses et les institutions du jour ? Vous n'en doutez pas, N. T. C. F., le règne des mauvais principes, le règne du mal, l'empire des idées perverses finirait bientôt, et les sociétés, dont la voie est aujourd'hui faussée par les erreurs modernes, reprendraient la route des vraies et salutaires doctrines, qui procurent le plus de bonheur en ce monde, et qui conduisent les générations au port du salut éternel.

Si le ciel ne vient à notre secours, si le Tout-Puissant, en renversant les méchants et en donnant tout le courage possible aux justes et aux bons, ne dispose les hommes et les événements de manière à arriver à cette libération de la Papauté, c'est en vain que nous l'attendrons des seules forces humaines ; et le ciel ne nous exaucera qu'en autant que nous lui ferons violence par nos prières.

Oui, N. T. C. F., c'est aux prières des fidèles, aux prières incés-

santes et continues, aux prières venant de cœurs purs, sanctifiés par la pénitence et par l'usage des sacrements, que le ciel se rende.

Aussi, N. T. C. F., Nous vous conjurons, dans le Seigneur, de n'être pas les derniers dans ce mouvement de prières vers le ciel, mais, au contraire, quoique nous soyons les plus petits enfants de la famille catholique, nous devons nous montrer les plus fervents, les plus assidus, et, Nous oserions dire, les plus violents à prier, à prier sans cesse pour l'illustre Léon XIII, afin que le Seigneur brise les chaînes de sa captivité et permette au roi des consciences d'exercer son empire intégral et complet sur les sociétés modernes.

Comme il Nous paraît impossible de célébrer le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté au jour où tombe cette fête, le 31 décembre prochain, Nous avons pensé qu'il valait mieux choisir un jour particulier pour la ville et la banlieue de Montréal, et laisser à Messieurs les curés de la campagne de désigner eux-mêmes un jour spécial pour chacune de leurs paroisses.

En conséquence, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Le jour de Noël prochain, Nous officierons à la cathédrale, à tous les offices, et le soir, au salut, Nous chanterons le *Te Deum*.

2o Ce même jour de Noël, dans toutes les églises et chapelles de la ville et la banlieue, il y aura offices solennels, avec le chant du *Te Deum*, le soir, au salut, ou à l'issue de la grand'messe.

3o Pour permettre aux prêtres de la campagne de se réunir en concours et successivement dans les paroisses, chaque curé, supérieur ou chapelain choisira un jour dans le cours du mois de décembre pour célébrer avec la même solennité ce joyeux événement.

4o Il conviendra d'y faire un sermon de circonstance.

5o Notre Saint-Père le Pape accorde une indulgence plénière et une indulgence de trois cents jours, aux termes des lettres apostoliques, que nous publions à la suite du présent mandement, et nous exhortons les fidèles du diocèse à faire les exercices spirituels auxquels ces indulgences sont attachées.

6o Les prêtres diront, à la messe, l'oraison *Pro gratiarum actione*, qui commence par les mots *Deus cujus misericordiae* et qui est à la suite de la messe votive de la Sainte-Trinité, pendant le mois de décembre.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses du diocèse de Montréal, le premier dimanche après sa réception,

Donné à Montréal, à l'archevêché, ce 14 novembre 1887, sous notre seing et sceau, et le contreseing de notre chancelier.

EDOUARD-GHS, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur.

T. HAREL, P^{TR}E,
Chancelier.

LEON XIII. PAPE

A tous les fidèles de Jésus-Christ qui verront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

Au premier jour de l'année prochaine Nous célébrerons, s'il plaît à Dieu, la solennité de Notre jubilé sacerdotal, et à ce sujet toutes les nations de l'univers et les familles de tout rang exultent d'allégresse, en toutes sortes de manières merveilleuses. Au milieu de cette difficulté des temps, à Nous qui avons été divinement placé sur le siège sublime de Saint-Pierre, elles donnent des témoignages solennels de leur foi, de leur amour, de leur respect et de leurs félicitations. Ces témoignages, Nous les acceptons pour les rapporter à Dieu qui Nous console dans Notre tribulation, et sans cesse Nous le prions de bénir le troupeau du Seigneur, de lui être propice et de lui accorder la paix et la concorde désirées depuis longtemps.

Emu par ces marques publiques d'amour et de piété traditionnelle, et déférant aux prières qui Nous sont adressées à cette fin que tous les enfants retirent de cette fête de leur Père quelque avantage pour acquérir le bonheur éternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu nous a confié la dispensation.

C'est pourquoi, en vertu de la miséricorde de Dieu, Nous appuyant sur l'autorité de ses apôtres saint Pierre et saint Paul :

A tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ de l'un ou l'autre sexe qui viendront à Rome en pèlerinage à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, afin de témoigner ouvertement et publiquement, au nom de leurs peuples, leur piété et leur respect et afin de rendre avec l'obéissance l'honneur dû à la suprême autorité qui Nous a été confiée par Dieu ; à tous les fidèles aussi de l'un et l'autre sexe qui suivront et accompagneront d'esprit et de cœur lesdits pèlerinages ; comme à tous ceux et à chacun de ceux qui, de quelque manière que ce soit, donneront leur concours pour la bonne et heureuse issue de ces pieux pèlerinages :

Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de leurs péchés, tant pour le jour de Notre solennité indiqué ci-après que pour le jour de fête qui suivra immédiatement la neuvaine de prières renouvelée, au gré de chacun, dans le temps désigné ci-dessous, si, avant le jour de Notre jubilé sacerdotal, c'est-à-dire le 1er janvier prochain, ils font une neuvaine

de prières en récitant le tiers du saint Rosaire, et s'ils renouvellent cette neuvaine dans le temps qui sera fixé pour les audiences de ces pèlerinages ; si en outre, après s'être vraiment repentis, confessés et nourris de la sainte communion, ils visitent soit leur église paroissiale, soit toute autre église ou un oratoire public en offrant à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et le triomphe de notre mère la sainte Eglise.

En outre, à tous ceux et à chacun de ceux qui, contrits du moins de cœur, célébreront les neuvaines de prières comme ci-dessus, à quelque jour que ce soit de ces neuvaines, Nous remettons, dans la forme usuelle de l'Eglise, trois cents jours de pénitences qui leur auraient été enjointes ou qui seraient dues de quelque autre manière. Et Nous permettons que toutes ces indulgences et chacune d'elles, pour cette année seulement, puissent être appliquées aux âmes détenues dans le purgatoire, notwithstanding toutes choses contraires.

Nous voulons enfin qu'aux exemplaires même imprimés des présentes lettres, signés par un notaire public quelconque et revêtus du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, on ajoute la même foi qu'on le ferait pour les présentes lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre MDCCLXXVII, dixième année de Notre pontificat.

(L. † S.)

M., card. LEDOCHOWSKI.

ROME.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, le Souverain-Pontife a nommé Son Em. le cardinal Ange Bianchi, préfet de la sacrée Congrégation des Rites, en remplacement de feu le cardinal Bartolini.

La vacance de la préfecture des saints Rites, causée par la mort du regretté cardinal Bartolini, ayant cessé par suite de la nomination à cette charge de S. Em. le cardinal Bianchi, la Sacrée Congrégation des Rites va pouvoir tenir, en novembre, les dernières séances concernant les causes de Saints ou de Bienheureux dont la canonisation ou béatification aura lieu au commencement de janvier. Les décrets y relatifs seront publiés par le Souverain-Pontife en décembre.

Ce sera aussi en décembre que Sa Sainteté tiendra un important consistoire pour la préconisation de nombreux évêques et la création de nouveaux cardinaux.

Le 1er janvier 1888, N. S. P. le pape célébrera la messe de l'anniversaire de son ordination sacerdotale. Il peut se faire, si

l'affluence des pèlerins est trop grande à cette époque, que le Souverain-Pontife officie dans la basilique vaticane, mais alors les portes en seraient fermées au public.

Le 2 janvier, le Saint-Père inaugurerà l'exposition vaticane, en présence du Sacré-Colège, du corps diplomatique et de nombreuses députations.

Le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, aura lieu la cérémonie solennelle de la canonisation qui, les dimanches qui suivront, sera suivie des cérémonies de béatification, dans la salle superposée au vestibule de la basilique vaticane.

Le directeur de l'Académie de France à Rome, M. Hébert, a fait offrir au Souverain-Pontife un grand tableau représentant la sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus. Ce tableau a été présenté au Saint-Père par S. Ex. M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

L'Osservatore romano publie le texte latin d'une lettre que les archevêques et évêques des Indes ont adressée, à la date du 6 août 1887, à N. T. S. P. le Pape, pour remercier Sa Sainteté de la reconstitution de la hiérarchie catholique dans les vastes régions qu'ils évangélisent. A la suite de la signature de l'archevêque de Goa, primat et patriarche des Indes-Orientales, la lettre porte celles de vingt-huit archevêques ou évêques, de deux administrateurs apostoliques et d'un vicaire général.

Le même journal publie la réponse que Sa Sainteté a daigné faire à cette lettre, le 6 octobre. Le Saint-Père félicite les évêques des sentiments qu'ils expriment et particulièrement de la parfaite concorde dont témoigne leur lettre. Il les confirme dans la résolution d'appliquer leurs efforts à la formation d'un bon clergé et les exhorte à multiplier les séminaires, où seraient élevés notamment des indigènes destinés à devenir prêtres. De cette façon, serait accru le nombre des ouvriers, si exigü encore pour l'immensité du champ qu'il s'agit de cultiver.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ.

Université Laval, Faculté des arts. — Mardi, 22 novembre, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé Archambault, professeur de droit naturel.

Sujet : *Introduction au cours de droit naturel.*

Messieurs les membres du clergé sont particulièrement invités à honorer de leur présence les cours publics de la Faculté des arts,

Université-Laval,

FACULTÉ DES ARTS.

Du rationalisme et du traditionalisme, tel était le sujet du cours donné, mardi soir, par M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.

Dans notre première leçon, dit le savant professeur, nous avons reconnu à la raison humaine le pouvoir de découvrir des vérités de l'ordre naturel. Lui nier toute force productive eût été jeter le discrédit sur la plus belle œuvre du Créateur. Mais, telles sont les conditions où son activité doit se déployer, qu'il nous a paru nécessaire de recourir à un secours supérieur, à une révélation divine qui l'instruise *pleinement, promptement, sûrement* de sa destinée et de ses multiples devoirs.

Nous avons donc évité les extrêmes, et notre doctrine pourrait s'appeler celle du juste milieu.

Condamnez, en effet, la raison à l'impuissance, dites que la foi est la seule source de ses connaissances, qu'elle ne peut rien démontrer, abandonnée à ses forces natives, vous tombez dans l'exagération du traditionalisme.

Dites au contraire que la raison se suffit, qu'elle est à elle-même son guide, sa lumière et sa loi, qu'une révélation surnaturelle ne se peut concilier avec sa dignité et sa liberté, que le surnaturel n'est qu'une chimère, vous êtes rationaliste.

Montrer la fausseté de ces deux systèmes, tel est l'objet de la présente leçon. Dans le premier cas, c'est plaider la cause de l'homme ; dans le second cas, c'est défendre la cause de Dieu.

Le traditionalisme a été une nouveauté de notre siècle et n'est pas le moins du monde la doctrine de la tradition. On peut voir en lui une réaction violente et exagérée contre l'impiété du siècle précédent.

Le 18^e siècle avait tout nié, tout insulté. Il avait rompu tout lien avec l'autorité dans l'ordre doctrinal, comme dans l'ordre social. Des apologistes nouveaux travaillèrent au rétablissement de l'autorité. Ils le firent au détriment de la raison.

Des affirmations paradoxales du comte de Maistre préparèrent au traditionalisme ; M. de Bonald en donna pour ainsi dire la formule : "Pour toute connaissance même profane, la foi précède la raison.....Il ne faut pas commencer l'étude de la philosophie morale par dire : "Je doute ; mais au contraire il est raisonnable, il est nécessaire, il est surtout philosophique de commencer par dire : "Je crois."

Lamennais vint ensuite. Au fond de sa théorie sur la *raison impersonnelle* se retrouvait la même erreur. L'Eglise parla. Mais les principes avaient été posés, on en tira des conclusions que l'on crut pouvoir concilier avec l'enseignement catholique. De vives discussions s'en suivirent. Enfin Rome intervint et les

deux principaux défenseurs du nouveau système se retractèrent en souscrivant aux propositions suivantes :

1. Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme.

2. La foi est postérieure à la révélation. L'usage de la raison précède la foi et y conduit l'homme par le secours de la révélation et de la grâce.

Le Concile du Vatican déclare anathème quiconque enseignera que la raison ne peut par ses lumières naturelles s'élever à la connaissance certaine de Dieu.

Le vice du traditionalisme est manifeste. Si la raison ne peut rien connaître sans le témoignage divin, comment connaîtra-t-elle l'existence et la véracité de Dieu, le fait lui-même de la révélation ? Saint Thomas avait dit au 13^e siècle : " La foi présuppose la raison comme la grâce présuppose la nature, la perfection le perfectible.—L'homme ne croirait pas, s'il ne voyait pas qu'il faut croire."

Lactance attribue à Socrate cette parole : "*Quod supra nos, nihil ad nos* ; ce qui est au-dessus de nous ne nous regarde pas." C'est comme l'essence du rationalisme. On pourrait le retrouver dans la philosophie de Celse, dans les premiers hérétiques qui s'appelaient Cécinthe et Marcién, dans Bérenger et Abailard qui, au moyen âge, proclamaient ce principe : " N'admettre que ce qui est à la portée de la raison."

Quant au rationalisme moderne, Cousin et M. Jules Simon ne ne craignent pas d'en attribuer la paternité à Descartes. " C'est lui, dit le premier, qui a supprimé l'autorité en philosophie et y a substitué la libre étude de la pensée..... C'est de lui que l'éclectisme se fait gloire de descendre....."

" Quand Descartes, dit Jules Simon, écrivit au commencement du 17^e siècle cette phrase célèbre : " Ne rien recevoir en sa créance qui ne paraisse clairement et évidemment être vrai," il ne fit d'émotion que parmi les lettrés. Un siècle après, sa doctrine, malgré sa force, était momentanément oubliée ; mais cette phrase était restée ; ce principe était devenu la foi commune de tout ce qu'il y avait d'ardent et d'agissant dans le monde." (*Relig. nat.*,) p. 405, 6^{ème} édit.)

Nous ne voulons pas faire nôtres de pareilles accusations. Que l'on ait abusé de certaines assertions téméraires de Descartes, nous le croyons ; mais l'origine vraie du rationalisme, nous la mettons :

1^o Dans l'orgueil de l'esprit humain ;

2^o Dans le principe du libre examen proclamé par la Réforme.

Après avoir développé cette idée, M. le professeur reprocha au rationalisme :

1^o De ne pas tenir compte d'un fait qui domine toute l'histoire : le fait de la croyance du genre humain : la révélation ; de le nier à la légèreté, ou de l'expliquer par l'absurde ;

2o De raisonner à *priori* et non d'après la condition faite à l'humanité ;

3o De nier sans preuves la possibilité d'une révélation surnaturelle, possibilité à laquelle rien ne s'oppose, ni de la part de Dieu, ni de la part de l'homme, ni de la part des vérités révélées.

Diocèse de Québec.— Changements ecclésiastiques.

CURÉS.

MM. Cyriac Bérubé, de la cure de Saint-Ferréol à celle de Saint-Lambert ; Auguste-Honoré Gosselin, à la cure de Saint-Ferréol ; David Gosselin, à la cure du Cap-Santé ; René Casgrain, du chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus à la cure de Saint-Colomb de Sillery ; Lactance Mayrand, du vicariat de la basilique à la cure de Saint-Jean, I. O. ; L.-P.-M. Deschênes, du vicariat de Saint-Roch des Aulnaies à la nouvelle cure de Saint-Samuel, comté de Beauce ; Alexandre Lafrance, de la mission de la rivière Saint-Jean, côte Nord à la cure de Saint-Nérée de Belchasse.

DESSERTANTS.

MM. Louis-Alfred Pâquet, du vicariat de Saint-Agapit, à la desserte de Sainte-Hénédine ; François Faguy, de la desserte de l'Eglise de la Congrégation de Saint-Roch de Québec à la desserte de Notre-Dame de Québec.

CHAPELAIN.

M. Chs Trudel, au chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

VICAIRES.

MM. H. Bouffard, au vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec ; H.-A. Vaillancourt, du vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec à celui de Notre-Dame de Québec ; Charles Gouin, au vicariat de Saint-Basile. Ce monsieur a dû abandonner son vicariat pour défaut de santé ; H. Lessard, du vicariat de Sainte-Julie à celui de Saint-Colomb de Sillery ; P.-S. O'Ryan, du collège de Saint-Dunstan, Charlottetown, au vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax ; Arthur-Gaudiose Brousseau, du vicariat de Notre-Dame de Lévis à celui de Saint-Roch de Québec ; P. Ouellet, du vicariat de Sainte-Hénédine à celui de Sainte-Anne la Pocatière ; L. Trudel, du vicariat de Kamouraska à celui des Grondines ; Fortunat Rouleau, du vicariat de Charlesbourg à celui de Saint-Raphaël ; Clément Lévêque, du vicariat de Loibinière à celui de Kamouraska ; Théodule Blais, du vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax à celui de Saint-Colomb de Sillery. Ce monsieur a quitté depuis son vicariat et a obtenu d'aller exercer le saint ministère dans le diocèse de Grands-Rapides, E.-U. ; George.-E. Têtu, au vicariat de Notre-Dame de Québec ; Ulric East, au vicariat de Sainte-Julie ; Fabien Dumais, au vicariat de Saint-Roch

dés Aulnaies ; Chs-Lucien Gauvreau, au vicariat de Notre Darné de Lévis ; Ls-Rosario Morissette, au vicariat de Saint-Thomas de Montmagny ; Albert Rousseau, au vicariat de Charlesbourg ; Jos B. Levasseur, au vicariat de Saint-Louis de Lotbinière ; Jos-Eug. Hudon, au vicariat de Saint-Jean-Deschaillons ; Clovis Arsenault, au vicariat de Saint-Antoine de l'Île aux-Grues.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

M. J.-Alfred Castonguay.

AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.

MM. P.-Ant.-G. Miville et L.-M.-A. Bacon.

AU COLLÈGE DE LÉVIS.

MM. Ir.-Stanislas Lecours et Patrick O'Reilly.

PRÊTÉS AU DIOCÈSE D'OTTAWA.

MM. S.-P. Hudon-Beaulieu et Jean-Pierre Grondin.

AU DIOCÈSE DE SHERBROOKE.

MM. Luc-Alph. Lévêque et Augustin Vézina.

AU DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

MM. Thomas Marcoux et Aristide Magnan.

A LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT.

MM. Jean-Baptiste Thiboutot et Jos-Condé Nadeau.

Aux prétendus libres penseurs.

Il y a trois ou quatre ans, les républicains en France érigèrent, à Clermont-Ferrand, une statue de Pascal. Ce qu'ils ont voulu honorer, ce n'est pas tant le mathématicien ou le philosophe, c'est surtout l'ennemi des Jésuites et l'ennemi de l'Eglise, puisque Pascal était tombé dans l'hérésie. Ceux qui ont glorifié si bruyamment le penseur Auvergnat ne pourront récuser le jugement qu'il porte sur eux-mêmes dans les pages qu'on va lire.

Comment se peut-il se faire que ce raisonnement-ci se passe dans un homme raisonnable :

“ Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même et ne se connaît non plus que le reste.

“ Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé, et de toute celle qui me suit.

“ Je ne vois que les infinités de toutes parts, qui m'enferment comme un atome et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour.

“ Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir ; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter.

“ Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais, et je sais seulement qu'en sortant de ce monde, je tombe pour jamais ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage. Voilà mon état, plein de misère, de faiblesse, d'obscurité. Et de tout cela je conclus que je dois passer tous les jours de ma vie sans songer à chercher ce qui doit m'arriver. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes ; mais je n'en veux pas prendre la peine ni faire un pas pour le chercher ; et, après, en traitant avec mépris ceux qui se travaillent de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement, et me laisser mollement conduire à la mort dans l'incertitude de l'éternité de ma conduite future. ”

Qui souhaiterait d'avoir pour ami un homme qui discourt de cette manière ? Qui le choisirait entre les autres pour lui communiquer ses affaires ? Qui aurait recours à lui dans ses afflictions Et enfin à quel usage de la vie le pourrait-on destiner ?

En vérité, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables, et leur opposition lui est si peu dangeureuse qu'elle sert au contraire à l'établissement de ses principales vérités ; car la foi chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses : la corruption de la nature et la rédemption de Jésus-Christ. Or, s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la Rédemption par la sainteté de leurs mœurs, ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentiments si dénaturés.

Rien n'est si important à l'homme que son état, rien ne lui est si redoutable que l'éternité. Et, ainsi qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être et au péril d'une éternité de misère, cela n'est point naturel. Ils sont tout autres à l'égard de toutes les autres choses : ils craignent jusqu'aux plus légères, ils les prévoient, il les sentent ; et ce même homme qui passe tant de jours et de nuits dans la rage et dans le désespoir pour la perte d'une charge ou pour quelque offense imaginaire à son honneur, c'est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, sans inquiétude et sans émotion. C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses, et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. C'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel qui marque une force toute-puissante qui le cause.

Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme, pour faire gloire d'être dans cet état, dans lequel il semble incroyable qu'une seule personne puisse être. Cependant l'expérience m'en fait voir un si grand nombre que cela serait surprenant si nous ne savions que la plupart de ceux qui s'en mêlent se contrefont et ne sont pas tels en effet. Ce sont des gens qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté. C'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug, et qu'ils essaient d'imiter. Mais il ne serait pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime. Ce n'est pas le moyen d'en acquérir, je dis même parmi les personnes du monde qui jugent sainement des choses, et qui savent que la seule voie d'y réussir est de se faire paraître honnête, fidèle, judicieux et capable de servir utilement son ami, parce que les hommes n'aiment naturellement que ce qui peut leur être utile. Or, quel avantage y a-t-il pour nous à ouïr dire à un homme qu'il a donc secoué le joug ; qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu qui veille sur ses actions ; qu'il se considère comme seul maître de sa conduite, et qu'il ne pense en rendre compte qu'à soi-même ; ? Pense-t-il nous avoir portés par là à avoir désormais bien de la confiance en lui, et à en attendre des consolations, des conseils et des secours dans tous les besoins de la vie ? Prétendent-ils nous avoir bien réjouis de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content ? Est-ce donc une chose à dire gaiement ? Et n'est-ce pas une chose à dire tristement, au contraire, comme la chose du monde la plus triste ?

Si l'y pensaient sérieusement, ils verraient que cela est si mal pris, si contraire au bon sens, si opposé à l'honnêteté et si éloigné en toute manière de ce bon air qu'ils cherchent, qu'ils seraient plutôt capables de redresser que de corrompre ceux qui auraient quelque inclination à les suivre. Et, en effet, faites-leur rendre compte de leurs sentiments et des raisons qu'ils ont de douter de la religion, ils diront des choses si faibles et si basses, qu'ils vous persuaderont du contraire. C'était ce que leur disait un jour fort à propos une personne : " Si vous continuez à discourir de la sorte, leur disait-il, en vérité vous me convertirez ! " Et il avait raison ; car qui n'aurait horreur de se voir dans des sentiments où l'on a pour compagnons des personnes si méprisables ?

Ainsi ceux qui ne font que feindre ces sentiments seraient bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinents des hommes. S'ils sont fâchés dans le fond de leur cœur de n'avoir pas plus de lumière, qu'ils ne le dissimulent pas ; cette déclaration ne sera point honteuse ; il n'y a de honte qu'à n'en point avoir. Rien n'accuse davantage une extrême faiblesse d'esprit que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu ; rien ne marque davantage une mauvaise disposition du cœur que de ne pas souhaiter la vérité des personnes éter-

nielles ; rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu ! Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables ; qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent être chrétiens, et qu'ils reconnaissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur parce qu'ils ne le connaissent pas.

Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il a été fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet Etre infini et sans parties auquel il soumet tout le sien, de soumettre aussi le vôtre.

Blaise PASCAL.

Une conversion à Notre-Dame de Lourdes.

Voici un beau trait pris dans un discours prononcé à Notre-Dame de Lourdes, le 1er octobre, par M. l'abbé Siron, missionnaire de l'Immaculée-Conception de Nantes :

« Un homme de ma connaissance vint à Lourdes, il y a plusieurs années, avec sa famille. Avisant l'hôtel qui lui paraissait le plus confortable, il entra et fit appeler le maître de l'établissement.

« Monsieur, lui dit-il, je vais faire un tour jusqu'à la Grotte, Tenez-moi prêt, au retour un bon déjeuner. »

— « En maigre sans doute, » reprit l'hôtelier.

— « Comment en maigre ? s'écria son interlocuteur.

« L'hôtelier fit respectueusement observer que c'était vendredi.

« Ah ! voilà ce qui m'est bien égal, par exemple ! repartit son client. Ayez soin que le déjeuner soit substantiel ! Il me faut de la viande, vous entendez bien ? » L'hôtelier s'inclina, sans insister, et ils dressèrent ensemble un menu qui n'avait rien d'érémitique : bifteck, poulet et le reste.

« Notre voyageur, rassuré, s'achemina vers la Grotte. Sa femme, et sa fille, que désolait l'impiété du chef de la famille, avaient pris les devants. Tout en adressant au ciel d'ardentes prières pour la conversion du cher mécréant, elles s'étaient attardées à la crypte et dans la basilique. Elles arrivent à la Grotte : quelle n'est pas la stupéfaction de la mère ! Là, devant elle, au pied du rocher, un homme est à genoux, priant avec ferveur, les yeux baignés de larmes, et cet homme, c'est son mari. Elle l'aborde. Aussitôt qu'il l'aperçoit :

« Oui, c'est bien moi, s'écria-t-il, je crois, je prie, je pleure ! Tout à l'heure, en arrivant ici, à peine me suis-je trouvé en face de la Grotte, au pied de la statue, qu'une émotion indéfinissable s'est emparée de moi. Je suis tombé à genoux. J'ai demandé à un prêtre qui était là s'il pouvait me confesser. C'est tout ce qu'il

y a de plus facile, m'a-t-il répondu. Et c'est fait, ma chère amie, je me suis confessé, je communie demain."

"Il faut renoncer à dépeindre les sentiments de cette famille. Ensemble on bénit Dieu, ensemble on remercie avec effusion Notre-Dame Lourdes. Puis on reprend le chemin de l'hôtel. La salle à manger était pleine de monde. En y en entrant, le nouveau converti interpella les personnes présentes avec une rondeur et une franchise empoignantes : "Messieurs, leur dit-il, je suis M. X..., grand chasseur ; je passe pour le premier fusil de la capitale ; j'étais un impie. Voici ce qui vient de m'arriver. (Et il répète ce qu'il avait dit à sa femme. Vous voyez devant vous quelqu'un qui s'est confessé tout à l'heure et qui communiera demain."

"Et se tournant vers le maître d'hôtel, il ajouta : "Monsieur, je vous avais commandé un déjeuner gras. Nous nous arrangerons, et nous attendrons s'il le faut. Veuillez me faire servir un déjeuner."

Le missionnaire breton a conclu en ces termes : "Ce monsieur vit encore. J'avais, il y a quelques jours, le plaisir de causer avec lui. A partir de ce vendredi-là, il est devenu et est resté un excellent chrétien."

Sauvez vos enfants.

Mesdames, c'est à vous les premières que s'adresse mon abjuration, vous sans qui rien de grand ne s'accomplit pour le salut de l'humanité. Nouvelles mères de Moïse, vous sauvez l'enfance française condamnée à mourir dans les eaux bourbeuses de la révolution. Mais ce souvenir monte bien haut dans le cours des âges : écoutez la simple histoire contemporaine d'un zouave français.

C'était au lendemain de la prise de Sébastopol. Une opulente demeure était incendiée par les bombes, ses habitants avaient fui, laissant pêle-mêle, gisant à terre, tous leurs trésors. Un soldat français, attiré par l'espoir du butin, s'y précipite. Chacun de ces objets abandonnés c'est, pour lui, la fortune ; c'est aussi le droit de la guerre. Il va s'en emparer... Tout à coup, un gémissement sort du milieu des ruines : c'est un enfant vivant encore, comme par miracle, aux bras de sa mère endormie du dernier sommeil. Ah ! voilà le prix de la victoire choisi par ce vaillant : un orphelin à doter d'un père ; une vie frêle et pure à sauver.

Il prend l'enfant entre ses bras et le réchauffe contre sa poitrine ; riche de cette proie charmante, il enjambe fièrement les vaisselles et les bijoux d'or ; d'une année entière de souffrances il ne lui restera que cet enfant, mais aussi l'honneur d'une héroïque pauvreté l'élevant à cent coudées au-dessus de la richesse, sur l'aile royale de la charité.

Mères, épouses, jeunes filles chrétiennes, pensez quelquefois au zouave de Sébastopol. Quand vous aurez à choisir entre une fantaisie et le rachat d'une âme d'enfant, laissez à terre le bijou qui brille, prenez dans vos bras cet orphelin de la vérité pour le rapporter au Père qui est dans les cieux.

A vous, Messieurs, un souvenir et un accent plus mâles.

Je connais une république dont l'affranchissement est né d'un outrage au cœur paternel. Vous aussi connaissez l'histoire de la Suisse libre et le nom de Guillaume Tell, son libérateur. Jadis, sur les fiers montagnards de ce pays aux grandes cimes, pesait le joug d'un despote étranger.

Un jour, Gessler, c'était son nom, irrité de la résistance du héros à un caprice ridicule, lui ordonne, pour le punir, d'abattre une pomme sur la tête de son fils. Cet abus odieux du pouvoir fut le signal du réveil. D'un bout à l'autre de la Suisse, un cri d'indépendance retentit. Trois ans plus tard la noble Helvétie fêtait son affranchissement, et depuis cinq siècles la neige de ses montagnes est demeurée vierge des pas d'un maître !

Vous avez compris, Messieurs. La franc-maçonnerie, puissance aussi étrangère que despotique, ennemie de Dieu, ennemie de la France, pèse aujourd'hui sur les destinées françaises. Mais ce n'est pas à la tête de nos enfants qu'elle indique le but, et ce n'est pas la main d'un père qui tient l'arme pour la détourner de l'être aimé : c'est au cœur qu'elle vise. C'est du haut des quarante mille écoles sans Dieu que partira le trait empoisonné ; il part, il va glacer dans l'âme de nos fils la sève chrétienne, où nous puisons sans cesse tout ce que nous avons de vertu et d'honneur. Eh bien ! que cet outrage à vos paternités soit le signal de l'affranchissement de la jeunesse française. (*Annales d'Orléans.*)

Le Rosaire a Wallis (Océanie).

Wallis est une île de la Polynésie, dans l'Océanie centrale. Elle doit son nom au capitaine anglais Wallis, qui l'a découverte en 1767.

Tout autour de cette île on voit émerger du sein des flots une chaîne de rochers de corail, qui forment une ceinture circulaire, et qui lui servent de défense naturelle.

L'intérieur de l'île est ornée de bouquets de verdure de l'effet le plus gracieux.

“ Vue du large, dit un lieutenant de vaisseau, l'île de Wallis justifie la vieille, mais charmante comparaison d'une corbeille de verdure sortant des flots. ”

Et un missionnaire a écrit :

“ Vous diriez une couronne enrichie d'émeraudes qui ceint le front d'une reine. Je n'ai pas vu de terre en Océanie dont l'aspect m'ait été plus agréable que celui de Wallis. ”

Cette charmante terre était autrefois habitée par un peuple sauvage. Elle a été évangélisée et convertie au christianisme par le père Bataillon, de la Société de Marie, devenu plus tard Monseigneur Bataillon. Il y aborda le 1er novembre 1837.

Cette conversion, qui était la première conquête de la grâce dans l'Océanie occidentale, et qui devait être un modèle pour toutes les chrétientés futures, coûta cinq années de travaux, de prières et de souffrances. Le père Cataillon y consacra toute l'énergie, toute la patience que lui inspiraient son zèle et sa foi. Enfin, quand après ces années longues et pénibles de défrichement et d'ensemencement, le missionnaire reçut la visite de son évêque, il put lui présenter deux mille deux cents catéchumènes à baptiser et à confirmer. C'était alors presque toute la population de Wallis ; aujourd'hui, sous l'heureuse influence de l'Eglise, ce petit troupeau s'est considérablement accru ; sa ferveur, admirable dans le commencement, fait encore aujourd'hui la consolation et la joie des missionnaires.

Or, le chapelet fut le principal moyen dont le père Bataillon se servit pour accomplir cette merveille.

Dans la *Vie de Mgr Bataillon*, écrite par le R. P. Mangeret, S. M., on lit le trait suivant :

“ Après trois ans de séjour au milieu de ces sauvages, après avoir essuyé des fatigues, des privations, des persécutions et des souffrances de toute sorte, le P. Bataillon était parvenu à réunir un millier de catéchumènes. De ce nombre était un jeune chef nommé Tuugahala. Le missionnaire espérait aussi gagner à la religion chrétienne Pulluvéa, autre chef que ses exploits militaires avait fait surmonter le Grand Guerrier. Il se met à le catéchiser : ce travail de conversion n'était pas facile. Cependant, après plusieurs jours de prières et d'efforts, le Grand Guerrier, vaincu, promit le pas décisif, et entra dans l'Eglise pour se mêler aux catéchumènes.

“ Quelle joie pour le missionnaire ! Hélas ! elle ne fut pas de longue durée. Tuugahala accueillit, on ne sait pour quel motif, le nouveau converti avec une froideur marquée. Celui-ci fut blessé de cette attitude hautaine. Tous ses instincts sauvages se réveillèrent, et, oubliant la parole donnée, il médita de se venger de Tuugahala et des chrétiens qui étaient avec lui.

“ Il va donc trouver le frère du roi, Pooi, qui a toujours fait une grande opposition au christianisme. La haine et la vengeance se mettant d'accord pour préparer la ruine. Les deux conjurés travaillent et réussissent à gagner à leur cause le roi lui-même.

“ La guerre est décidée, il faut que le sang coule ! C'est la guerre des païens contre les chrétiens.

“ La terrible nouvelle se répand avec la rapidité de l'éclair. Les chrétiens se réfugient dans un îlot voisin autour de Tuugahala ; les païens viennent s'établir au midi de la grande île, en face des chrétiens,

“ Les deux camps sont en présence ; il n’y a qu’un bras de mer pour les séparer.

“ Et cependant les païens s’arrêtent, ils ne franchissent pas cette petite distance ; ils restent en armes sur le rivage, se contentant de brûler les cases et de ravager les plantations des chrétiens. A la vue des flammes qui consomment tout ce qu’ils possèdent, les chrétiens ont peine à contenir l’ardeur qui les pousse à se venger. Le prêtre les apaise par une parole de charité et de foi : pour toute vengeance, il leur recommande de réciter le *chapelet* en faveur de ceux qui les persécutent. La prière calme et fortifie cette armée qui veut se défendre, mais qui ne veut pas attaquer.

“ Quinze jours se passent ainsi. Les chrétiens n’ont pas cessé de réciter le *chapelet* ; les païens n’ont pas osé descendre sur ce rivage, où Dieu fait sentir sa présence. Enfin l’armée ennemie se disperse sans coup férir. On peut croire que le danger a disparu. Tuughala s’adresse au missionnaire : “ Tu le vois, dit-il, ils sont partis ! Rien ne s’oppose à ce que nous abordions à la grande île. Il le faut ! Nous avons à relever des cases et à refaire des plantations.”

“ La demande était juste ; il n’y avait pas moyen de la rejeter, puisqu’il était nécessaire de songer à l’avenir et d’écartier la famine, que le ravage des plantations pouvait amener.

“ Tuughala connaissait le caractère du peuple et les usages du pays ; il eut soin d’ajouter, après avoir obtenu l’assentiment du missionnaire :

“ Et si l’on nous attaque, nous pourrions bien nous défendre ? ”

“ La question était directe ; elle sollicitait une réponse qui ne se fit pas attendre.

“ J’espère, dit le P. Bataillon, que vous ne serez pas réduits à cette extrémité. D’ailleurs, ayez confiance en Celle qui ne s’appelle pas en vain Notre-Dame Auxiliatrice.”

“ En achevant ces mots, il prend un lambeau d’étoffe blanche, en fait une sorte d’étendard sur lequel il attache l’image de Marie, et il dit à Tuughala :

“ Allez ! cette bannière fera le tour de l’île.”

“ Plein d’enthousiasme, Tuughala saisit la bannière ; avec tous les jeunes gens et tous les hommes valides, il passa dans la grande île. En arrivant sur le rivage, il y planta la bannière comme s’il s’agissait d’une prise de possession, et les chrétiens, prosternés autour de ce signe de la victoire, récitent la prière qui attirera le secours du ciel.

“ Alors, Tuughala envoie un messager au roi, pour lui annoncer qu’il ne vient pas dans des intentions hostiles, mais dans le but de reconstruire les cases incendiées et de recommencer les plantations détruites. Le messager reçoit l’ordre de terminer ainsi son discours :

“ Nous ne voulons que la paix. Toutefois, qu’on le sache bien, nous repousserons la guerre par la guerre. Si nous sommes at-

“taqués, nous sommes prêts à combattre et à mourir pour la religion.”

“ Sans être provocateur, ce langage avait quelque chose de fier qui faisait prévoir que la vérité n'était pas impossible. Aussi la réponse du roi fut brève :

“ Vous serez attaqués demain. ”

“ Cette nouvelle ne surprend pas Tuugahala qui a prévu l'éventualité ; il la transmet au P. Bataillon, et le prêtre accourt aussitôt prendre sa place au danger.

“ Le lendemain les deux armées sont en présence ; il semble que rien n'arrêtera plus l'effusion du sang. On prie du côté des chrétiens. Ces guerriers, qui n'attaqueront pas, mais qui se défendront, tiennent à la main le *chapelet*, arme toute pacifique, en attendant qu'ils frappent, s'il le faut, avec des armes plus meurtrières.

“ De toutes parts, raconte le P. Bataillon, ces fervents soldats récitent le *rosaire* pour se disposer au combat. Alors, fort de la force même du Dieu pour qui nous combattions, fort de la protection de la sainte Vierge à qui nous étions pleinement confiés, je prononce à haute voix cette parole du prophète : *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus !* Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés.

“ Au même moment, les infidèles qui s'avançaient s'arrêtent et demeurent immobiles comme frappés de stupeur. En vain ils s'excitent mutuellement. On dirait que leur sang s'est glacé dans leurs veines.

“ Les indigènes, pour peindre le sentiment qui s'empara d'eux à la vue de leurs compatriotes armés du *rosaire*, se servaient d'une expression usitée dans le pays ; ils disaient : “ Notre ventre tomba par terre ! ” comme nous dirions en français : “ le cœur nous manqua ! ” Ils ne parvinrent pas à sortir de cette défaillance, à dominer cet effroi qui les avait gagnés ; ils restèrent là trois jours et trois nuits, sous une impression dont ils ne se rendaient pas compte, et rien ne put les décider à engager le combat. Au bout de ce temps passé dans l'inaction malgré leurs projets de guerre et de ruine, ils abandonnaient leurs positions et rentrèrent dans leurs villages, en laissant les chrétiens maîtres du champ de bataille, où Dieu, à la voix de Marie, reine du saint Rosaire, s'était levé et avait dissipé ses ennemis. ”

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

E. Deslauriers. — L. Coullier, ép. H. Brossard. — M. Renaud, ép. Desourdy. — A. Prud'homme, ép. Thérien. — O. Arbour. — H. Monette, ép. Birsalou. — C. Morin, ép. Dufresne. — H. Doherty. — E. Gélinais. — O. Bouffard, Ve Therrien. — G. Desrosiers, ép. Wiscam. — M. O'lon. — Genevieve Brunette. — M. Marcil. — A. Hazard. — Ellen Baxter. — D. Bourdois. — L. Gauthier, Ve Mélançon. — Ch. Malley. — A. Valiquette. — N. Morache. — J. Tourelle, Ve F. Adam. — Julie Simard. — O. Villeneuve, ép. O. Michaud. — G. Duchesne. — E. Larouche, ép. Cadot. — L. R. Masson. — Damas Bertrand. — G. Pinsonneau. — T. Beauchamp. — Z. Charbonneau. — H. Johnson. —

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE
VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, Lunettes et lorgnon
en or, argent, acier et nickel. Chape-

lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

124, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
la première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

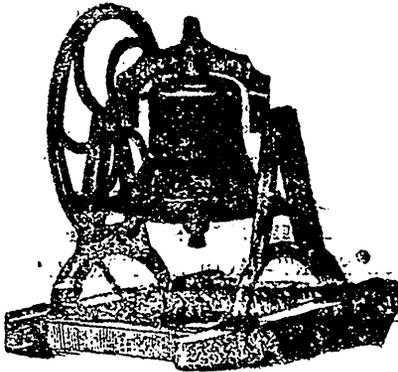
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES!

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lagachetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le sixième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 NOV. 1887, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$5,000	\$5,000
10 Immeubles.....de	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal....de	300	3,000
15 Meubllements.....de	200	3,000
20 do.....de	100	2,000
100 Montres d'or.....de	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....de	20	20,000
1,000 do do.....de	10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....de	500	1,000
4 Voitures.....de	250	1,000
50 Chaines d'or.....de	40	2,000
1000 Serviettes de toilette.....de	5	5,000

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES - ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, ga ant.s pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums " DOMINION ".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montréal.